



wtw

Mon Idéal Santé, l'assurance modulable qui s'adapte à vos besoins

En moins de 5 minutes, vous serez couvert par une assurance santé qui répond et s'adapte aux besoins, aux habitudes et aux passions de chaque membre de votre famille !

Mon Idéal Santé

c'est quoi ?

Une assurance santé
100% digitale
proposant différents
packages et niveaux
de garantie,
personnalisable pour
chaque membre de
votre famille.



Une base de garanties solide pour être bien couvert en hospitalisation et conforme au 100% santé.



Des modules « Renfort » venant améliorer vos garanties de base.



Des « packs » de garanties adaptés à votre rythme de vie et à vos préférences que vous pouvez choisir de cumuler : Enfant ou Jeune, Sport, Bien être. C'est vous qui décidez : vous pouvez choisir d'augmenter seulement vos garanties en hospitalisation, en dentaire, en optique ou prévenir les éventuels dépassements d'honoraires et adapter votre budget !

Bon à savoir : la cotisation de base est offerte à partir du 3ème enfant jusqu'à leur 20ème anniversaire. La gratuité s'applique sur le ou les enfants les plus jeunes.

**Pour en savoir plus
sur les prix et les niveaux de
remboursement, rendez-
vous sur notre site :**

www.monidealsante.fr

Vous pouvez vous inscrire si :

- Vous voulez une assurance santé simple, rapide et qui réponde à vos besoins !
- Vous recherchez une assurance santé complète tout en ayant la possibilité de personnaliser vos garanties et maîtriser votre budget.

Mon Idéal Santé, l'assurance qu'il vous faut !

Une base de garanties solide et des **services de qualité** (niveau de garantie, accès au réseau Kalixia, téléconsultation...)

Nous vous aidons à résilier **vosre ancienne mutuelle**

100% en ligne, aucune paperasse et d'une simplicité absolue

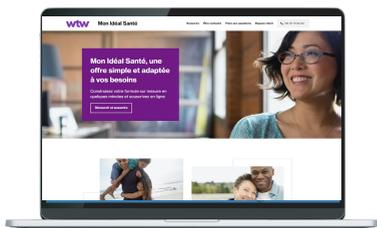
Une tranquillité de tous les instants grâce à un **service client dédié**

Des garanties modulables pour chaque membre de la famille.



comment souscrire ?

Rendez-vous sur notre site 100% sécurisé :
www.monidealsante.fr ou appelez le 09 72 72 22 44



- Indiquez-nous votre recherche et nous vous proposerons **l'offre qui répond à vos besoins.**
- Faites votre choix en validant notre recommandation, ou en ajoutant ou supprimant des garanties. Rappelez-vous, **c'est vous qui décidez !**
- Il ne vous reste plus qu'à nous transmettre en ligne quelques documents obligatoires pour que nous validions votre dossier.
- Vous n'avez plus qu'à signer électroniquement !
- Vous trouverez tous les documents dans votre espace client assuré.

Comment serez-vous remboursé.e exactement ?

Parce qu'on sait tous que les tableaux de garanties ne sont pas toujours simples à décrypter, nous vous avons préparé un exemple de remboursement, avec des prix... en euros⁽¹⁾ ! Pour consulter plus en détails les garanties, vous pouvez vous rendre sur le site : www.monidealsante.fr

EXEMPLE : Vous avez choisi l'offre de base avec un module "Dentaire 1" et le pack bien-être pour 77,22€ par mois⁽²⁾

Jusqu'à **200€** tous les deux ans, dont **30€** pour choisir votre monture, ainsi **60€** par an pour les lentilles. Et si vous choisissez des lunettes (monture et verres) du « panier 100% santé », vous êtes assurés d'être 100% remboursé !



Optique

Toutes vos consultations seront intégralement remboursées (hors dépassements d'honoraires) et nous couvrons intégralement vos prothèses si elles font partie du "100% santé". Vous bénéficiez d'un forfait complémentaire de 100€ par an pour les prothèses "hors 100% santé" et de 400€ par an pour l'orthodontie.

Dentaire



Parce que c'est déjà assez compliqué, nous vous rembourserons **la totalité des frais réels de séjours⁽³⁾** en cas d'hospitalisation dans un établissement conventionné, 30€ par jour pour la chambre particulière et 20€ par jour pour le lit accompagnant.



Hospitalisation

Vous serez couvert à hauteur de 20€ par séance et jusqu'à 3 par an pour la médecine douce, 30 € remboursé pour le sevrage tabagique et l'abonnement à l'appli Mon coach & moi est inclus.

Bien-être



⁽¹⁾ Dans la limite des frais engagés. ⁽²⁾ Pour un adhérent âgé de 40 ans. ⁽³⁾ Les frais de séjours sont tous les frais liés à une hospitalisation, hors opérations (médicaments, prise de sang...).

Comment nous contacter ?

Pour souscrire ou pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

www.monidealsante.fr

Parce qu'il est important d'être accompagné... en cas de questions ou si vous avez besoin d'être conseillé, vous pouvez nous contacter au **09 72 72 22 44**

À propos de WTW

Chez WTW (NASDAQ : WTW), nous fournissons des solutions fondées sur les données et sur les compétences de nos experts dans les domaines des Assurances de personnes, du Risque d'entreprise et du Capital Humain. En nous appuyant sur la vision globale et l'expertise locale de nos collaborateurs présents dans 140 pays et marchés, nous aidons les entreprises à affiner leur stratégie, à renforcer leur résilience, à motiver leur personnel et à accroître leurs performances.

En travaillant main dans la main avec nos clients, nous identifions des opportunités de succès durable et offrons la perspective qui fait avancer.

Pour en savoir plus : wtwco.com/fr-FR

Willis Towers Watson France

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637

Siège social : 33/34 quai de Dion-Bouton - 92 800 Puteaux Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

www.wtwco.com/fr-FR/

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4

Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

© GettyImages.com - WTW